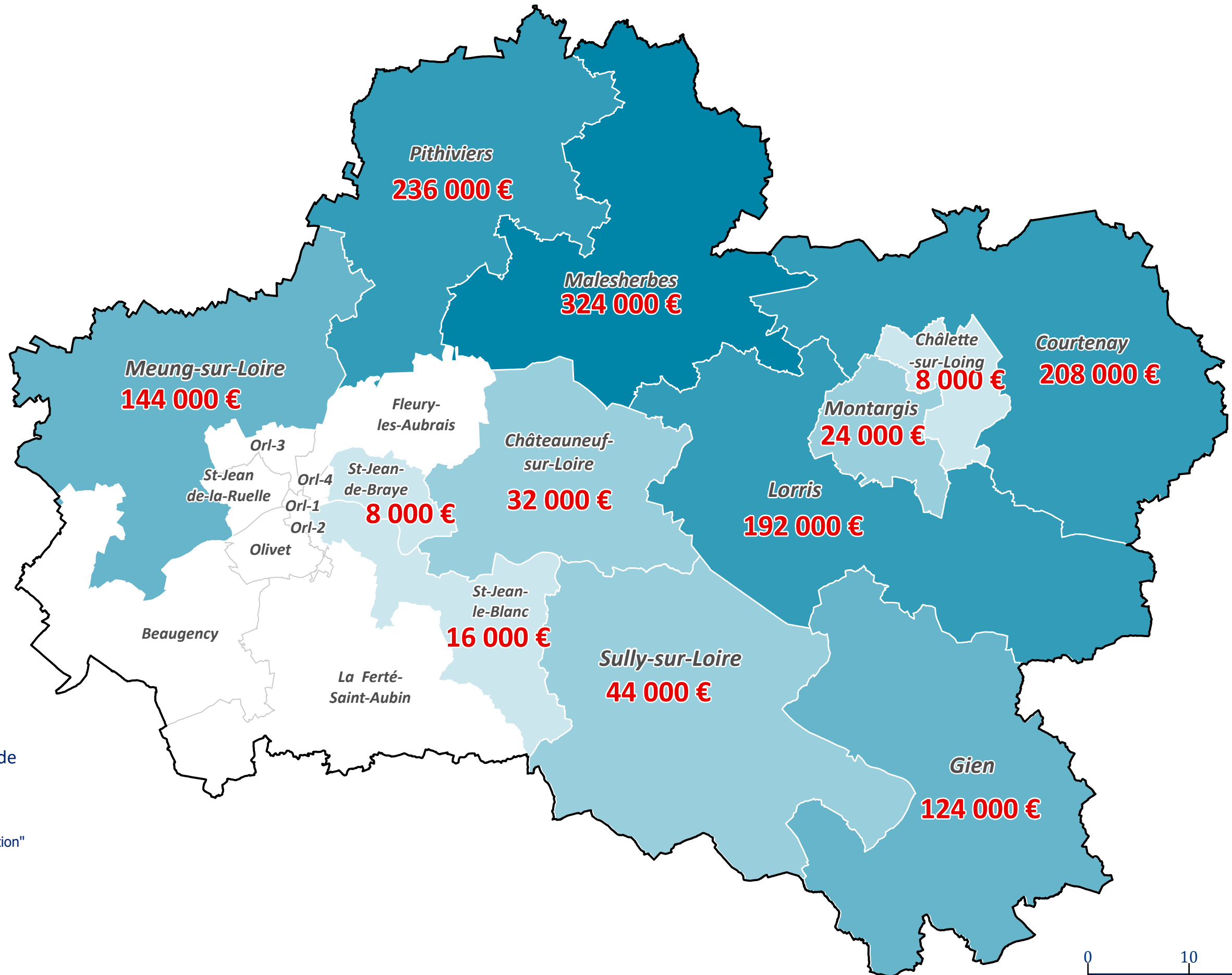




# Volet 3 bis FAPO - Montants plafonds des enveloppes annuelles

Par canton au titre de l'aide aux communes à faible population



Montants plafonds des enveloppes annuelles par canton au titre de l'aide aux communes à faible population

## FAPO 2024

- Aucune aide "Commune à faible population"
- Moins de 16 000 €
- Entre 16 000 € et 50 000 €
- Entre 50 000 € et 150 000 €
- Entre 150 000 € et 250 000 €
- Plus de 250 000 €

